

La preuve

Autor(en): **Pn.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dão sacllio, que tot lo mondo droumessâi dza pè la maison, ne sè pas se lo fe espret à na, mà tantia qu'èin passeint devant la porta à la mère Bonavaux, s'embonnè pou contrè que cein reveillà la villie. Ora, ne sè pas se lo sè peinsà que lo père T..... avâi einviâ d'allâ ài felhiès; mà adrè est te que lo leindèman le lâl fe portâ on bocon dè papâi iô l'avâi marquâ :

Abandonnez, monsieur, de folles entreprises,
Qu'il ne sont plus, hélas ! à notre âge permises;
Car vous seriez puni, soyez-en bien certain,
De vouloir rallumer un volcan mal éteint !

La preuve. — Un jeune homme de chez nous, fiancé à une jeune fille d'un pays dont les ressortissants ne pouvaient rentrer en Suisse, sollicite de l'autorité une exception en faveur de l'objet de sa flamme :

« Je suis prêt, écrivait-il à l'un de nos magistrats, à vous fournir la preuve des sentiments que nous éprouvons l'un pour l'autre. » Pn.

Adresse. — Le bureau de police (Service des pauvres habitants) d'une de nos communes vaudoises, a reçu de Genève une lettre — nous en avons l'enveloppe sous les yeux — dont l'adresse était ainsi libellée :

« Bureau de police désabétant. » (Ici les noms de la rue et de la localité.) Pn.

LA VACHE MALADE

CETTE petite histoire s'est passée, voici dix ans, quelque part dans un pays où l'eau est rare et où il y a plus de pompes que de fontaines.

Un laitier — mettons pour la commodité du récit qu'il se nommait Pierre-Henri Lavisé — avait, lui aussi, la coupable habitude de mêler un peu d'eau au lait de ses vaches. Le matin, il portait sous la pompe ses bidons à peu près pleins et, en un tour de main, complétait. Il vendait, sans remords, à la ville prochaine, cette mixture de lait et d'eau de citerne. Et ses manigances lui valaient un « bénéfice accessoire » suffisant pour mettre à l'étable, chaque année, une génisse de plus.

Mais tant va le bidon à l'eau... Des clients difficiles trouvèrent ce lait un peu pâle et se plaignirent. Lavisé jugea prudent de moins mouiller. Puis, soucieux de rattraper l'eau et le temps perdus, il manœuvra la pompe avec une énergie toute nouvelle. Si bien qu'un jour il força la dose et que l'expert s'en aperçut. Et le président du tribunal infligea au laitier, avec une semonce en règle, une amende assez coquette.

Il en fut parlé dans les journaux, qui se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas, et Lavisé perdit du coup la moitié de ses pratiques. Pour en trouver d'autres, il porta à la ville quelque temps un lait pur de tout mélange. Mais il souffrait, dérangé dans ses habitudes. Vendre du lait faible, c'était plus fort que lui. Il céda à la tentation, se fit pincer de nouveau, récidiva, et les amendes de pleuvirent.

A chaque fois, elles augmentaient. Ce jour-là Lavisé qui venait d'en payer une fort lourde au greffe se sentait chagrin. Il entra à l'auberge et s'y réconforta d'une fondue, d'un litre de blanc et de quelques petits verres. Puis il tomba dans une rêverie profonde et se mit à ruminer : « Voyons, avec ces amendes, est-ce que j'y gagne, ou est-ce que j'y perds ? » Le compte était difficile. A dix heures du soir, le laitier, buvant un dernier kirsch, tout seul près de la fenêtre que rayait la pluie, n'était pas encore fixé, quand son voisin Bourgoz parut sur le seuil.

— Pierre-Henri, il y a une heure que je te cherche. Ta meilleure vache est malade.

— Pas vrai. La noire ?

— J'sais pas. J't'ai pas vue. C'est ta femme qui m'envoie après toi. Faut te bouger.

Lavisé ne se le fit pas répéter. Laissant en plan l'obligeant Bourgoz, il courut vers sa ferme, par les chemins détremés.

Il fut surpris en arrivant de ne point voir de lumière aux fenêtres. Il pénétra dans la chambre, réveilla d'une bourrade sa femme qui dormait et questionna haletant :

— Et la vache ?

— Quoi la vache.

— La vache malade.

— Y'en a pas.

Lavisé n'insista pas davantage. Il alluma sa lanterne et s'en fut voir à l'étable. Dans une ombre odorante et chaude, ses bêtes reposaient pesantes. Il les fit lever l'une après l'autre, leur tâta les flanes, leur examina le museau. Elles étaient toutes en parfaite santé.

Rassuré, Lavisé s'alla coucher : « Quelle sale blague, tout de même, songeait-il en s'allongeant dans ses draps. Faudra que Bourgoz me paye ça ! »

Mais le lendemain, au petit jour, quand il voulut à sa manière achever d'emplir ses bidons, Lavisé eut un étonnement. Qui diable avait bien pu dévisser le bras et le tuyau de la pompe ? Et le « mouille-boille » comprit soudain : sa meilleure vache, en effet, était bien malade.

(Nouvelles Etrennes fribourgeoises.)

AUX HOMMES POLITIQUES

RAPPELONS un peu, à l'intention de nos hommes politiques, l'excellente recette que donnait un chroniqueur français pour faire un discours politique. Il est toujours bon de la connaître; on ne sait ce qui peut arriver.

Vous prenez, soit dans un dictionnaire, soit dans d'anciens discours oubliés, soit dans votre imagination, une certaine quantité de mots ou de membres de phrases, tels que :

Progrès, vapeur, bitume, ordre social, élément, démocratique, esprit d'analyse, légalité, mouvement et résistance, les services rendus que la République n'oubliera pas, le développement de l'esprit humain, la clarté administrative, l'essor de la liberté, les institutions que l'Europe nous envie, le pacte fondamental, les droits de l'homme et les devoirs des gouvernements, la gérontocratie et la ploutocratie, ouvrez des écoles, la faveur populaire, les devoirs qui s'imposent, le passé, le présent et l'avenir, les doctrines dangereuses, les utopies entraînant, la nature de cette délibération unie au caractère de la décision que vous allez prendre, le calme et le silence, faire respecter la loi, résolument modéré ou modérément résolu, les pensées viriles, le sacrifice de la passion à l'intérêt supérieur de la patrie, la conscience publique, les serviteurs du peuple souverain, l'espérance entrevue dans le recueillement, etc.

Vous combinez et mélangez ces mots à l'infini, en les assaisonnant d'adjectifs et de qualificatifs, tels que :

« Généreux, populaire, patriotique, national, vaillant, résigné, etc. », et de substantifs dans ce genre : « Drapeau, flambeau, lumière, science, gloire, Napoléon, principes de 89, etc. »

De tout cela, vous faites une macédoine que vous servez sans ménagement, et sans donner à vos convives le temps moral d'avaler les bouchées.

Ladite macédoine, comme le billet de M. Jourdain, se combine à l'infini. On peut, dans une autre occasion, intervertir l'ordre des phrases ou se contenter seulement de déplacer les alinéas.

Le comble de l'art, c'est d'arriver à ne pas se comprendre soi-même. Les autres comprendront pour vous.

LES COUTUMES DISPARUES

N de nos lecteurs nous signale deux curieuses coutumes locales. Il y a une cinquantaine d'années, au Martinet, près Savigny, chaque personne allant voir un malade faisait acte de solidarité en déposant une pièce d'un franc avant de se retirer.

Dans le Haut-Vully, on n'entrait jamais dans une salle à boire sans qu'un des consommateurs déjà attablé, ne tendît son verre plein au nouveau venu, quelque étranger qu'il fût à la localité. Un refus de sa part était considéré comme une impolitesse.

Chose curieuse, la même coutume existait aussi au nord de l'Espagne, aux environs de Vigo, où notre collaborateur fut lui-même l'objet d'une pareille attention.

L'un de nos lecteurs aurait-il connaissance de quelqu'une de ces vieilles coutumes, toujours bonnes à rappeler ?

L'ORATEUR

PIERRE à Féli des Champs-Bassets porte depuis longtemps le surnom d'« orateur », non qu'il soit un nouveau Cicéron, mais parce qu'il parle souvent, longtemps et en des termes obscurs. Au Conseil général, samedi dernier, il prononça trois discours sur la cherté du combustible. Des perles tombées de ses lèvres, un auditeur recueillit celles que voici :

« Après avoir élucidé — si j'ose m'exprimer ainsi — toutes les difficultés se rattachant à la question en cause, notre municipalité devrait bien nous dire si les susdites difficultés demeurent en l'état latent... »

« A l'inslar du préopinant — s'il m'est permis de m'exprimer ainsi — je me prononce pour une régression rétroactive du prix du bois, de la tourbe, du charbon de terre et autres comestibles... »

« Vraiment, il ferait beau voir notre commune ne pas oser sortir d'un nauséabond *statoqu*¹ — si je puis m'exprimer ainsi... »

Irrévérence. — Un pasteur du canton appelé souvent à prêcher dans l'annexe de sa paroisse, s'y faisait souvent conduire en char par un voisin de la cure qui avait un commerce de bois.

Or, un dimanche de mauvais temps, le propriétaire du cheval, qui avait pitié de celui-ci, fait, en s'adressant à l'animal :

— Ma pourra bitè, que te faut portant t'ein vaîrè. Tota la semanna te faut traina lè belions et le demendze te trainé onco la raisse ! Pn.

CHANSONS DE JADIS

Chanson sur les deffauts d'autrui.

Contre les deffauts d'autrui
Jamais mon cœur ne s'irrite
sur les hommes d'aujourd'hui
Avec du vin je médite
Je me ris je me ris d'eux
Je suis un vrai Démocrite
Je me ris d'eux je me ris d'eux
Quand je bois je suis heureux.

Qu'un avare à son argent
Et la nuit et le jour veille
Qu'un mari soit mécontent
Qu'il ait la puce à l'oreille
Je me ris je me ris d'eux
Le bon vin fait ma richesse
Je me ris, etc.

Qu'un petit-maître en courroux
Des femmes cherche à médire
Qu'un amant sombre et jaloux
Sans cesse rêve et soupire
Je me ris je me ris d'eux
La soif est tout mon martyre
Je me ris, etc.

Qu'un habile commerçant
soit expert en monopole
Qu'adorateur de l'argent
Un financier pille et vôle
Je me ris je me ris d'eux
Le bon vin est ma boussole
Je me ris, etc.

Qu'un jeune et frais cordelier
se fasse aimer d'une belle
Qu'un chanoine régulier
Pour matines se réveille
Je me ris je me ris d'eux
Ma bouteille est mon bréviaire.
Je me ris, etc.

Qu'un Jésuite courroucé
Proscrive le Jansénisme
Qu'un Janséniste offensé
Condamne le Molinisme
Je me ris je me ris d'eux
Mon vin ne fait point de schisme
Je me ris, etc, etc.

Qu'un Avocat au Palais
sur un Procès s'exténue
Et que pour grossir les frais

¹ Statu quo.